
DESTINATAIRES : À tous les employés et les médecins

EXPÉDITEUR : Yves Masse, président-directeur général

DATE : Vendredi 3 avril 2020

OBJET : Une pensée pour nos usagers, nos employés et les médecins :
gratuité des stationnements – COVID-19

Afin de prévenir le risque de propagation de la COVID-19, le ministère de la Santé et des Services sociaux a recommandé aux établissements du réseau de la santé et des services sociaux d'appliquer certaines mesures préventives dans les stationnements, et ce, pour diminuer les contacts avec les surfaces comme les horodateurs.

Dans ce contexte et de façon à reconnaître la grande mobilisation de tous dans la situation de la pandémie actuelle, nous annonçons la gratuité du stationnement pour les usagers, les employés et les médecins du 29 mars au 9 mai inclusivement. La situation sera réévaluée à cette date.

Pour les employés ayant des déductions à la source, un congé de paiement sera effectué. Pour les personnes ayant un paiement annuel, les modalités suivront. Le personnel payant directement à la SPAQ (médecins, résidents et MOI) sera crédité dans leur dossier client à la date de fin d'interruption de paiement. Des ententes ont aussi été réalisées pour notre personnel qui se déplace vers des installations qui ne sont pas sur le territoire de la Montérégie-Ouest (ex. : Longueuil, Saint-Hyacinthe).

Encore une fois, nous vous remercions de votre excellent travail et comme anges gardiens du réseau, nous souhaitons que vous conserviez votre santé, celle de votre famille et de vos proches!

YM